

> Intitulé de l'emploi

Architecte

> Autres appellations

- Maîtrise d'œuvre

> Définition synthétique

L'architecte analyse les besoins en aménagement et réalise les études de faisabilité des projets de bâtiments et d'espaces publics dont il assure la maîtrise d'œuvre et/ou la maîtrise d'ouvrage.

> Activités principales

- Étude technique et économique des projets, réalisation ou analyse des études d'impact
- Conseil en matière de solutions architecturales
- Conception, réalisation de projets et d'aménagement, proposition de modes de réalisation
- Suivi et contrôle des réalisations, des études et projets menés par des maîtres d'œuvre extérieurs
- Organisation du travail des dessinateurs et projeteurs
- Responsabilité du bureau d'études

> Compétences requises

Savoir :

- Méthodes d'analyse et de diagnostic
- Réglementations (urbanisme, sécurité, etc.)
- Méthodes d'ingénierie de projet
- Techniques du bâtiment et du génie civil
- Techniques de conception assistée par ordinateur (CAO), dessin assisté par ordinateur (DAO)
- Marchés publics
- Règles comptables
- Contrôle des coûts
- Démarche qualité

Savoir-faire :

- Piloter des études techniques et économiques de projets
- Concevoir, superviser et réaliser des projets de construction et d'aménagement
- Élaborer des notes d'aide à la décision
- Encadrer et manager une équipe

Comportements professionnels :

- Autonomie, sens de l'organisation
- Esprit d'initiative
- Rigueur
- Sens des responsabilités
- Force de proposition

> Conditions particulières d'exercice

- Déplacements fréquents
- Horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public
- Rythme de travail irrégulier
- Disponibilité
- Travail en bureau
- Risque d'engagement de la responsabilité civile et pénale

> Tendances d'évolution

Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :

- Démarches de développement durable, haute qualité environnementale (HQE)
- Certification
- Évolution des techniques de construction
- Complexification de l'environnement juridique

Impacts sur l'emploi (qualitatif) :

- Renforcement des compétences techniques

> Proximité avec d'autres emplois

- Conseiller en architecture et en urbanisme